

SYNDICAT INDUSTRIEL FRANÇAIS DE L'INDO-CHINE, Rouen

N° 93. — PROMOTION DANS L'[ORDRE IMPÉRIAL DU DRAGON D'ANNAM](#).
(*Bulletin officiel de l'Indo-Chine française*, février 1889, p. 185-189)

Du 15 février 1889.

OFFICIERS.

LEMONNIER, membre du Syndicat français de l'Indo-Chine.

CHEVALIERS.

BRION, membre du Syndicat français de l'Indo-Chine.

DEGGENETÉ, membre du Syndicat français de l'Indo-Chine.

DAUBŒUF, membre du Syndicat français de l'Indo-Chine.

N° 94. — PROMOTION dans l'Ordre impérial du Dragon d'Annam.
(*Bulletin officiel de l'Indo-Chine française*, février 1889, p. 199-200)

Du 15 février 1889.

COMMANDEURS.

WADDINGTON, député, président du Syndicat français de l'Indo-Chine.

BULLETIN ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL.
(*L'Indépendant rémois*, 10 mars 1889, p. 2, col. 4-5)

Le Commerce français en Indo-Chine.

L'*Avenir du Tonkin* nous apporte le texte de l'important discours qui a été prononcé par M. Richaud*, gouverneur général de l'Indo-Chine, dans le banquet que lui offrait la ville de Hanoï, le lundi 14 janvier dernier.

Nous y relevons d'intéressantes déclarations en ce qui concerne le régime douanier et l'appui que le gouvernement de l'Indo-Chine est décidé à accorder aux commerçants français. Voici ce passage :

Je dois vous dire quelques mots de la question douanière, question délicate, un peu irritante en raison des difficultés qu'a soulevées son application au début. J'ai reçu vos doléances, je les ai transmises au département, et M. le ministre, les accueillant favorablement, a ordonné l'étude d'un nouveau tarif, libéral en ce qui concerne les produits n'ayant pas de similaires en France, nettement protecteur de nos industries nationales. C'est dans ce sens qu'il faut étudier la question et je soutiendrai de toutes mes forces vos propositions.

Mais renoncez à l'espoir chimérique du retour de la liberté commerciale absolue et profitez sans arrière-pensée des avantages du nouveau régime.

J'ai été heureux de constater, à peine arrivé ici, les résultats obtenus par nos industriels du Nord. Je disais, il y a deux mois, à Saïgon : « Les lois protectrices ne suffisent pas et ne font pas tout ; il faut encore que nos commerçants aient de l'initiative et sachent approprier leur outillage aux besoins spéciaux des pays. J'ai pu constater que nos compatriotes avaient fait des efforts réels pour entrer dans cette voie. L'Exposition ouverte à Hanoï par le [Syndicat industriel français de l'Indo-Chine](#) est un premier succès de l'industrie française. [Nos industriels ont approprié leurs produits aux besoins, aux coutumes, je dirai même aux préjugés du pays.](#) J'applaudis de tout cœur à leur succès. Ils ont montré la voie à suivre. Ils peuvent compter sur l'appui de mon administration, comme tous ceux qui apportent une industrie, ouvrent un débouché nouveau à notre commerce. Je disais à un des vôtres ces jours derniers : tout homme qui apporte ici ses bras, son intelligence, une piastre, est un ami et peut-être assuré de recevoir toute ma protection et tous mes encouragements.

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

L'exposition du Tonkin
par Paul Bourde
(*Le Temps*, 26 septembre 1889, p. 2, col. 4-5)

.....
Il s'est formé à Rouen, sous le nom de Syndicat industriel français d'Indo-Chine, une société qui a envoyé au Tonkin un délégué pour étudier les types de cotonnades du pays. On a souvent adressé à nos industriels rouennais le reproche de ne pas savoir se plier aux exigences spéciales des clientèles exotiques. L'effort qu'ils viennent de faire indique qu'ils ne le méritent plus. Ils exposent une série d'échantillons conformes pour les largeurs, pour les couleurs et pour les dessins aux goûts des indigènes.

COLONISATION
Le commerce français en Indo-Chine
Discours de M. Étienne à Rouen.
(*Le Matin*, 26 novembre 1889)

(PAR SERVICE SPÉCIAL)

Rouen, 25 novembre. — Quarante personnes ont pris part au banquet qui a eu lieu en l'honneur du Syndicat industriel français en Indo-Chine. Au nombre des convives se trouvaient MM. Étienne, sous-secrétaire d'État des colonies ; Hausmann, chef de cabinet ; Cordier, sénateur ; Waddington, député ; Hendlé, préfet ; Lemonnier, conseiller général ; Weill-Wormser, représentant du syndicat, qui se rend en Indo-Chine.

Au champagne, M. Lemonnier a pris la parole. Il remercie M. Étienne, dont la présence est un gage de la sollicitude du gouvernement pour les efforts des industriels français au Tonkin.

La note du *Journal officiel* d'hier prouve que cette sollicitude n'est pas un vain mot. Autrefois, le commerce de l'Extrême-Orient était aux mains des Anglais et des Allemands ; aujourd'hui, les producteurs français vont directement aux Chinois ; l'œuvre du syndicat français est nationale et nullement financière. M. Weill-Wormser va partir, nos vœux l'accompagnent.

M. Lemonnier a bu à M. Carnot, M. Tirard et à M. Étienne.

M. Étienne a remercié le président du syndicat de son toast.

« Votre président, a-t-il dit, a traduit avec cœur vos efforts en faveur du travail national ; peut-être a-t-il exagéré ma part dans votre œuvre mais je retiens de ses paroles le sentiment que la France doit savoir se défendre chez elle et dans tous les pays où flotte son drapeau.

» Dans le passé, la France peut s'enorgueillir d'avoir largement ouvert ses portes ; aujourd'hui, il n'est plus permis d'ignorer ce qui se passe autour d'elle ; la vieille Europe ne peut méconnaître ce fait que l'Amérique, après avoir créé son industrie derrière des portes soigneusement fermées, songe à créer un Zollverein réservé aux pays du Nouveau-Monde.

» Aujourd'hui, la France doit prendre soin de réserver son propre marché jusqu'aux colonies. Ce qui prouve que nous sommes dans le vrai en disant cela, c'est le mouvement irrésistible qui emporte l'Europe. Nous avons les premiers colonisé et exploré l'Afrique. Toutes les nations européennes s'y précipitent, même celles qui dédaignaient jadis les entreprises coloniales. L'Allemagne y a pénétré par les côtes orientale et occidentale, l'Italie par la côte orientale.

Cette situation est plus importante qu'on ne pense. L'Angleterre y est partout. Il faut chercher effectivement à étendre la consommation, et la France doit aller aussi au dehors ; elle doit aller en Afrique et aux Indes.

En Afrique, l'œuvre est accomplie, il reste seulement à en tirer profit ; en Indo-Chine, nous sommes installés pour toujours, et nous y resterons, quoi qu'on dise.

Nous ne devons pas y rester pour les seuls Annamites, mais nous devons, par là, atteindre la Chine, sans nous laisser devancer par un peuple qui ne chôme jamais, l'Angleterre, et qui a deux routes pour y arriver, Siam et la Birmanie. Nous avons la bonne fortune d'occuper le Tonkin, qui conduit plus directement à la Chine, ce pays, qui sera l'éternel honneur de l'homme qui en a entrepris la conquête et que l'Europe nous enverra avant peu.

» Vous avez été, messieurs, les initiateurs de la grande œuvre de demain. La joie est bien vive pour moi de vous en féliciter et de boire au succès de vos efforts.

M. H. Waddington a pris ensuite la parole, Il a dit qu'on n'avait pas été habitué à entendre un ministre tenir un langage aussi patriotique et protectionniste. Le sénatus-consulte de 1866 a nui autant aux colonies qu'à la métropole. Il s'agit de faire maintenant des affaires avec les colonies. Si, autrefois, on disait ici *l'aventure du Tonkin*, c'est qu'on ne connaissait pas ce pays et qu'on ne faisait pas d'affaires avec lui. Aujourd'hui, l'opinion est retournée.

L'orateur a fait remarquer qu'on avait doublement besoin de protection, en raison de la cherté de la main-d'œuvre et du fret que l'on n'a pas au retour comme les Anglais. M. Waddington a bu, en terminant, à M. Weill-Wormser, le représentant du syndicat en Indo-Chine.

M. Wertheimer, au nom de la municipalité, a porté un toast à l'œuvre du syndicat, qui donnera du travail aux ouvriers.

M. Weill-Wormser a remercié.

Avant le banquet, M. Étienne avait visité les quais de Rouen, la filature et le tissage de Loys.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère des Colonies

(Le Journal officiel de la République française, 13 juillet 1890)

Au grade de chevalier.

Weil-Wormser (Édouard), directeur du Syndicat industriel français de l'Indo-Chine. Services distingués rendus au cours de différentes missions qui lui ont été confiées depuis 1886 en Cochinchine et au Tonkin en vue de créer de nouveaux débouchés à l'industrie française. Titres exceptionnels.
